



COMITE DEPARTEMENTAL de TIR du Cantal

SITE: CDTIR15.FR

Président: Philippe Bouillaguet
25 rue de Belloy 15100 Saint-Flour
mail: cpcbouillaguet@orange.fr
tel: 06 78 30 24 97

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTALE DE TIR DU CANTAL

L'assemblée générale ordinaire du CDTIR 15 a été organisée le 29 septembre 2019 à Massiac.

L'assemblée générale a été présidée par Philippe Bouillaguet, président du CDTIR 15.

Clubs représentés : Massiac, Mauriac, Trizac, Aurillac, Allanche, St Flour, St Pierre

Clubs absents : Neuvéglise (excusé), Marmanhac(excusé et pouvoir), Montsalvy (sans nouvelle)

Invité : Jean Pierre Chaulier, président de la ligue Auvergne

Le quorum étant atteint, les délibérations sont possibles.

Approbation du PV de l'assemblée générale 2018
A l'unanimité

Présentation du rapport moral par Philippe Bouillaguet (voir Annexe 1):

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport financier par Georges Malergue (trésorier du CDTIR 15)

Total des produits : 8 715.04

Total des charges : 8 308.84

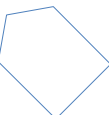
Bénéfice : 406.84

Total de bilan : 16 440.86

(voir Annexe 2 et 3)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Rapport du contrôleur aux comptes présenté par Lucien Crozat



Au vu des pièces fournies par le trésorier et de la vérification de la concordance entre les justificatifs et les écritures, le contrôleur aux comptes les certifie conformes et réguliers.

(voir Annexe 4)

Affectation du résultat

Le résultat est affecté en report à nouveau.

Suite au résultat positif et au disponible, il est décidé :

La réduction sur prix des fournitures liée au CNDS reste à 40%

Nomination du contrôleur aux comptes pour la saison 2017/2018

Lucien Crozat sera le contrôleur aux comptes pour la prochaine saison.

Budget prévisionnel 2019/2020

Suite au passage du CNDS de la DDCSPP à l'Agence du sport, via la FFTir, il est précisé l'incertitude relative à la subvention du CNDS pour la saison suivante, mis à part les 2 000 €.

L'achat de la machine à compter les points étant moins élevé que prévu, il est décidé, après réflexion, d'acheter deux tables pour les tirs 3 po à 10 m. Une sera affectée à Aurillac et l'autre à Saint-Flour.

(voir Annexe 5)

Organisation des prochaines échéances, le calendrier:

Engagements pour le calendrier été 2020

Qui se propose pour départementaux ?

AA : Neuvéglise

Silhouettes métalliques : Saint-Pierre

Libre et VO : Saint-Flour

25m : Aurillac

50m : Neuvéglise avec comptage au 1/10 è avec la nouvelle machine.

TAR : Massiac

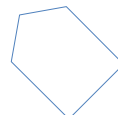
Questions diverses :

Intervention de Christian Martineau, responsable du corps arbitral du Cantal.

Rappel des obligations de chacun, notamment pour l'organisation des compétitions.

Appel à des bonnes volontés afin d'avoir de nouveaux arbitres. Pas évident !

- Concernant ISIS, Christian rappelle que les résultats des compétitions doivent être communiqués à :
 - Jean Pierre Chaulier
 - Eric Colinet



- Daniel Guillot
- Aux clubs du Cantal
- A la secrétaire du CDTIR 15 (secretaire.cdtir15@gmail.com)

➤ Une nouvelle formation ISIS sera organisée sous peu.
Il serait bien d'avoir une personne par club afin que ce ne soit pas Christian qui soit obligé de faire tous les palmarès !

Préparation des élections 2020

Philippe Bouillaguet informe qu'il ne souhaite pas assumer la présidence lors de la nouvelle olympiade. Il propose de faire participer son successeur aux différentes actions au cours de la saison 2019-2020, afin de lui apporter toutes les informations utiles.

Personne ne se propose !

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE : elle sera organisée par le club de AURILLAC

La séance est clôturée à 13h, suivie d'un déjeuner convivial au restaurant de La Poste

Merci à Gilbert Bouchet du club de Masiac pour l'organisation de cette assemblée générale.

Après le repas, AUDIKA nous a présenté et expliqué les risques liés aux bruits, en particulier pour notre activité. Des tests auditifs ont été réalisés. Le tout gratuitement. Merci AUDIKA.

La secrétaire
Delphine Puybouffat

Le Président
Philippe Bouillaguet

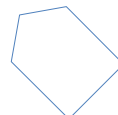


P. BOUILLAGUET



Comité Départemental
de Tir du Cantal

ANNEXE 1



COMITE DEPARTEMENTAL de TIR du Cantal

Assemblée Générale du 29.09.2019 à Massiac

Rapport moral

Nous voici réunis pour résumer la saison 2018-2019 et faire le tour des différents points qui ont jalonné la période.

Comme les années précédentes, les activités du comité se sont limitées à l'organisation des championnats départementaux et quelques autres en fonction des clubs. Nous avons participé aux journées du Cantal tour sport, organisées par le Conseil Départemental, avec la nouveauté des deux jours sur la neige, au Col de Serre et au Lioran. Belle journée au col de Serre, neige et soleil mais place limitée donc obligation de faire respecter la piste du biathlon. Au Lioran, journée désagréable, pluie froide moitié neige, vent, tout été mouillé et les carabines fonctionnaient quand même!

En été, les 6 journées se sont mieux passées, merci à ceux qui ont assumé la charge sur leur secteur et en remplacement à Mauriac. Il est dommage que les responsables de Mauriac n'aient pas été disponibles ce jour là.

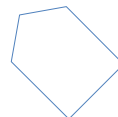
D'autres actions ont été faites par des clubs, comme les interventions dans les temps d'activités périscolaires auprès des écoles, tenue de stand lors de fêtes locales et autres. Je tiens à remercier très sincèrement tous ceux qui ont œuvré pour ces actions.

Tout cela sert à faire vivre et connaître le tir, c'est positif et on retrouve, je pense, un peu de bénéfice au niveau du nombre de licenciés.

Ce nombre a augmenté de 20 par rapport à la saison précédente qui avait connu une baisse de 10. Ce sont 632 personnes qui ont pris leur licence. C'est le nombre le plus faible d'Auvergne, mais il faut le ramener proportionnellement à la population et aux aides relativement faibles de la part des instances dirigeantes du département. Au passage, je tiens à signaler l'importance du respect des règles de la FFT, principalement au niveau assurance, pour la prise de licences des nouveaux membres dans les clubs. Seulement 2 ou 3 séances de découverte sont garanties et pas 2 ou 3 mois comme cela a été le cas dans un club. Les risques, même s'ils ne sont pas importants, sont présents et peuvent avoir de graves conséquences.

Un nombre de licenciés qui peut être considéré comme faible, par contre, nous avons de la qualité au niveau des tireurs avec de bons résultats, notamment pour les clubs d'Aurillac, de Saint Flour et les très bonnes places de Serge Bos qui a obtenu deux podiums aux championnats de France et deux podiums aux championnats d'Europe en silhouettes métalliques. En ajoutant la retenue de neuf tireurs de l'Alerte Sanfloraine, une de Allanche et peut être d'autres n'ayant pas connaissance des listes, dans les différents groupes de formation régionale pour la saison qui vient de commencer, le Cantal est loin d'être ridicule.

Si nous avons de bons résultats dans les compétitions, je note que la réactivité n'est pas la même au niveau des dirigeants pour organiser les compétitions. Établir les calendriers est compliqué. Courant juillet, j'ai fait des propositions par messages et je n'ai eu que deux réponses. Peut être que je n'emploie pas la bonne formule, à vous d'en proposer une autre qui ne nous oblige pas à faire des kilomètres uniquement pour cela. Je constate que c'est plutôt laxiste pour accepter, décider ou proposer. Je remercie ceux qui l'ont fait. Certains ne comprennent par pourquoi il faut déterminer



les dates aussi tôt. C'est une demande de la ligue, afin que les tireurs puissent s'organiser s'il ne sont pas disponibles aux dates de leur département.

Une remarque, qui n'est pas nouvelle puisque déjà évoquée, lorsqu'un club organise une compétition, il doit se donner les moyens pour que tous les tireurs puissent effectuer leur match dans les mêmes conditions afin de ne pas créer des inégalités, même si c'est parfois compliqué par le temps. Par exemple, les départementaux du pistolet 50 m où les tireurs du samedi ont du s'arrêter toutes les 10 balles pour le changement des cibles.

Au niveau financier, le résultat, qui nous sera présenté par Georges, est proche de zéro tout en étant positif. Il faut retenir l'augmentation de 60% des frais de déplacements des arbitres. Ce n'est pas une critique, simplement un constat. Cette augmentation est liée aux compétitions, notamment les premiers tours de la Coupe Passemard qui ont eu lieu à Aurillac et à Saint Flour pour tout le département et au repas supplémentaire. Je sais qu'il n'y a pas d'excès sur le nombre d'arbitres par compétition et il est normal de prendre en charge correctement les frais de ces personnes.

Une autre augmentation est la conséquence des achats des carabines laser, par le biais des amortissements. Poste qui devrait augmenter la saison prochaine avec l'achat d'une machine à compter puisque celle que nous avons ne fonctionne pas avec tous les arbitres et il sera plus facile d'en avoir une à l'ouest et l'autre à l'est du département, comme pour les carabines laser. Cet achat nous sera facilité par le CNDS. Aussi bizarre que cela puisse paraître, l'attribution 2019 sera celle qui a été demandée dans le dossier déposé. Compte tenu de la modification des attributions au niveau national, il y a plus de disponibilités car moins de dossiers déposés. Je n'ai pas encore reçu la lettre d'attribution, donc le montant n'apparaît pas dans le compte de résultat, mais j'ai l'information verbale et je tiens à remercier Éric Corvaisier de la DDCSPP qui m'a conseillé lors de la réalisation du dossier de demande. Depuis plusieurs années, nous percevions 1 500 € et cette année, nous allons avoir 3 500 €. Constat que le relationnel et un peu plus sont des éléments positifs. Information complémentaire concernant la subvention CNDS, le comité a été contrôlé afin de justifier les dépenses. Contrôle positif, tout va bien.

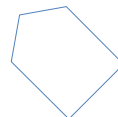
Je rappelle que 1 500 € nous sont attribués pour l'achat de fournitures. Afin de pouvoir justifier les dépenses, les achats ont été réalisés, mais les stocks augmentent. Il faut que les clubs passent par le comité pour leurs achats et bénéficier des 40% d'aides.

Lors de la prochaine assemblée générale, dans un an, il faudra élire un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau. Certains administrateurs œuvrent depuis longtemps et ils se fatiguent. Il faut du sang neuf pour redynamiser le comité. Je souhaite que cela se prépare à l'avance, que des réflexions soient faites afin de réaliser la transmission et la préparation des dossiers.

Avant de terminer, je tiens à remercier toutes les personnes, dirigeants, éducateurs, arbitres, tireurs, bénévoles, tous ceux qui donnent du temps pour le tir et tout ce qui va avec, pour que chacun ait sa place et puisse pratiquer, à son rythme et dans les meilleures conditions.

Merci à vous et que la nouvelle saison soit la plus agréable possible.

ANNEXE 2



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR du Cantal

Compte de résultat 2018/2019

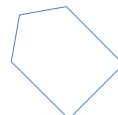
Produits	2018/2019	2017/2018
Rétrocessions fournitures	1956,48	1804,70
Subvention CNDS	1500,00	1500,00
Cotisations des clubs / reversement FFT	3816,00	3678,00
Conseil départemental	900,00	500,00
Amortissement subvention	523,00	123,00
Intérêts sur livret et parts sociales	19,56	
Total produits	8715,04	7605,70
Charges		
Achat fournitures	5455,50	3722,73
Frais de secrétariat /site Web	338,24	230,30
Primes champions	0,00	100,00
Achats de médailles	0,00	712,20
Frais déplacements arbitres	2491,26	1501,76
Receptions + A.G.	357,50	479,00
Cotisations CDOS	60,00	60,00
Formation	0,00	0,00
Réparation	33,88	292,00
Piles	0,00	0,00
Amortissement armes et matériel	1265,00	247,00
En stocks début	3968,72	2473,80
En stocks fin	-5661,90	-3968,72
Total charges	8308,20	5850,07
Résultat d'exercice	406,84	1755,63

ANNEXE 3

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR du Cantal

BILAN au 30/09/2019

ACTIF	Brut	Amortissements	2018/2019	2017/2018
-------	------	----------------	-----------	-----------

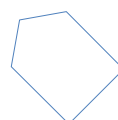


Matériel	6 323,60	1 512,00	4 811,60	987,00
Parts sociales	303,00		303,00	300,00
Stocks	5 661,90		5 661,90	3 968,72
Usagers	1 029,32		1 029,32	2 135,62
CNDS	1 500,00		1 500,00	1 500,00
			0,00	0,00
Disponible sur compte courant	2 118,48		2 118,48	665,68
Disponible sur compte livret	1 016,56		1 016,56	5 000,00
TOTAL ACTIF	17 952,86	1 512,00	16 440,86	14 557,02

PASSIF	Brut	Amortissements	2018/2019	2017/2018
Report à nouveau			14 063,02	12 307,39
Résultat de l'exercice			406,84	1 755,63
Subventions	2 617,00	646,00	1 971,00	494,00
Dettes fournisseurs/usagers			0,00	0,00
TOTAL PASSIF	2 617,00	646,00	16 440,86	14 557,02

ANNEXE 4

Rapport du contrôleur aux comptes



Rapport du contrôleur aux comptes du Comité Départemental de Tir du Cantal pour la saison 2018-2019 (période du 1er septembre 2018 au 31 Août 2019)

Cette opération a eu lieu le samedi 28 septembre à mon domicile à Allanche.

Les documents suivants m'ont été présentés par M Georges Malergue , trésorier du CDTir du Cantal

- les relevés bancaires pour la période considérée (compte courant et livret A association)
- les factures et justificatifs divers
- l'état informatique des comptes 2018-2019 (recettes, dépenses, amortissements, stock, factures à encaisser)
- le budget 2018-2019 et le prévisionnel 2019-2020

Les documents sont présentés de façon claire et ordonnée, on signalera seulement une erreur de facturation (concernant la rétrocession de plombs et cartons à un club) qui a été régularisée et qui n'affecte en rien la tenue de la comptabilité du comité, la concordance entre les justificatifs et les écritures n'appelant aucune autre remarque.

On notera aussi que les diverses opérations enregistrées correspondent totalement à l'activité et aux attributions du comité départemental de tir du Cantal et par conséquent n'appellent aucune remarque particulière .

Suite à ce contrôle je peux donc certifier les comptes du comité départemental de Tir du Cantal sincères et réguliers.

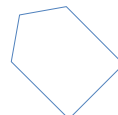
Fait à Allanche le 28 septembre 2019

Le contrôleur aux comptes

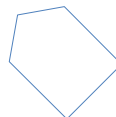
Lucien CROZAT



ANNEXE 5



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR du Cantal



Prévisionnel 2019/2020

Produits	2019/2020
Rétrocessions fournitures	2000,00
Subvention CNDS	2000,00
Cotisations des clubs / reversement FFT	3800,00
Conseil départemental	900,00
Amortissement subvention	523,00
Total produits	9223,00
Charges	
Achat fournitures	3200,00
Frais de secrétariat /site Web	250,00
Primes champions	100,00
Achats de médailles	500,00
Frais déplacements arbitres	2500,00
Receptions + A.G.	350,00
Cotisations CDOS	60,00
Formation	0,00
Réparation	150,00
Piles	0,00
Amortissement armes et matériel	1565,00
En stocks début	5661,90
En stocks fin	-5113,90
Total charges	9223,00
Résultat d'exercice	0,00

